

Cette ville seule a une population de 1,200,000 catholiques, dont la majorité est formée d'Irlandais, comme du reste dans tous les autres diocèses. (1)

Pour 1908, le nombre des catholiques s'élève à 13,888,000 dans les quarante-six Etats de l'Union. En y ajoutant les 7,000,000 des Philippines, le 1,000,000 de Porto-Rico et les 35,000 des îles Hawaii, on obtiendrait un total de 22,000,000 de catholiques.

C'est dans l'Etat de New-York qu'ils sont le plus nombreux : 2,650,000. L'Illinois vient ensuite avec 1,468,000, puis la Pennsylvanie, l'Etat le plus industriel, avec 1,405,000.

Les 71 millions de protestants se répartissent en plus de trente sectes différentes, souvent hostiles, tandis que les 14 millions de catholiques forment un « bloc » solide qui ne peut que grandir.

Qui a fondé New-York ? L'historien français Valet d'Aoust prouve que cette ville fut commencée en 1622 par un négociant drapier d'Avesnes (alors Hainaut belge), Jesse de Forest, qui, ayant reconnu l'île Manhattan vers 1621, s'y établit en 1623 avec toute sa famille et cinq cents *colons belges*. La localité reçut le nom de Nouveau-Avesnes, que les Hollandais, venus huit mois plus tard, changèrent en New-Amsterdam, puis les Anglais en New-York (1674). En 1623 également, les ancêtres du président Roosevelt y arrivèrent de la Gueldre avec 30 familles hollandaises.

Aujourd'hui la « cité impériale » compte dans son agglomération municipale plus de 4,000,000, d'habitants. C'est la 2^e ville du monde sous ce rapport ; mais elle est cosmopolite, car elle compte à côté de 800,000 Américains vrais, environ 700,000 Allemands, 680,000 juifs, 650,000 Irlandais, 200,000 Austro-Hongrois, des milliers d'autres de toutes nationalités.

IMMIGRATION. — Les États-Unis sont la terre classique des immigrants. Ils en recevaient 100,000 en 1841, 450,000 en 1855, 800,000 en 1882, pour retomber à 120,000 en moyenne de 1894 à 1900. Le chiffre remonta à 1,000,000 en 1905, et 1,300,000 en 1907. En 1908, la crise économique provoque une rechute à 680,000 immigrants seulement.

(1) Excepté dans plusieurs diocèses de l'Est, où les Canadiens-Français forment la majorité des catholiques. S. R.